MÉMOIRES

INÉDITS

DE LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE,

COMTE DE BRIENNE.

TOME I.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,

RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

551

MÉMOIRES INÉDITS

DE LOUIS-HENRI DE LOMÉNIE,

COMTE DE BRIENNE,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT SOUS LOUIS XIV;

PUBLIÉS

Sur les Manuscrits autographes,

AVEC UN ESSAI SUR LES MOEURS ET SUR LES USAGES DU XVII^{e} SIÈCLE

PAR F. BARRIÈRE,

Éditeur des *Mémoires de madame Campan.*

TOME PREMIER.

SECONDE ÉDITION.

2-2385

PARIS.

PONTHIEU ET C^{ie}, LIBRAIRES,

PALAIS-ROYAL, ET QUAI MALAQUAIS, N° 1.

LEIPZIG. — PONTHIEU, MICHELSEN ET C^{ie}.

1828.

AVIS DU LIBRAIRE

POUR LA SECONDE ÉDITION.

Les Mémoires inédits de Brienne ont paru le 5 janvier dernier, et c'est le 5 mars, deux mois seulement après leur publication, qu'il a fallu se hâter d'en imprimer une édition nouvelle. Le succès de l'ouvrage a justifié notre attente; ce succès était pour nous facile à prévoir, car ces Mémoires, par les particularités qu'ils renferment, satisfont à la fois et ce désir curieux qui est naturel à tous les temps, et ce besoin de vérité qui caractérise plus particulièrement notre époque.

Après tant d'années écoulées, le siècle de Louis XIV tient encore tous les esprits attentifs. On en a long-temps admiré la galanterie, la politesse et la magnificence; mais l'âge actuel s'aperçoit que trop d'illusions se sont mêlées peut-être à de si brillans souvenirs. Il est avide de connaître les détails qui peignent, avec le plus d'exactitude, l'intérieur de la cour, le caractère et les mœurs

privées des grands personnages du temps. On voit pourquoi les Mémoires de Brienne, remplis de particularités nouvelles et de faits irrécusables, ne pouvaient manquer d'obtenir l'accueil qu'ils ont reçu du public.

« Ces particularités secrètes », a dit le *Journal des Débats* en rendant compte de la première édition des Mémoires, « ces anecdotes très pi-« quantes et très curieuses par elles-mêmes, reçoi-« vent encore un nouveau prix de l'agrément de la « narration et du talent du conteur. Brienne est « un homme d'esprit qui met beaucoup de finesse « et d'enjoûment dans ses récits, beaucoup de vi-« vacité et de malice dans ses peintures, beaucoup « de naturel et de grâce dans ses dialogues et dans « ses conversations. Il avait fait d'excellentes études « et avait toujours cultivé les lettres et vécu dans « la société des gens de lettres; il écrivait très bien « en latin, et nous a laissé dans cette langue la re-« lation de son voyage en Suède.

« Les Mémoires de Brienne », ajoute le critique éclairé, l'académicien plein d'esprit et de goût, qui a tracé cet article, « les Mémoires de Brienne « attestent qu'il n'écrivait pas moins bien en fran-

« çais. L'agrément et la pureté du style ont même « donné lieu de soupçonner l'authenticité de ces « Mémoires; mais, en les lisant avec attention, « on est convaincu qu'ils ne peuvent être supposés: « ils portent en eux un caractère évident de vérité.... « J'ajouterai que l'éditeur m'a fait voir les *manu-* « *scrits autographes* devant lesquels *tout scepti-* « *cisme doit tomber.*[1]

« Ce qui pouvait faire naître des doutes, c'est « qu'on suppose l'auteur de ces Mémoires plus vieux « qu'il n'était réellement. Brienne était né en 1636, « l'année de la naissance de Boileau et de la pre- « mière représentation du Cid; mais, ce qu'il faut « remarquer, c'est qu'il n'écrivit ses Mémoires qu'en « 1684 et 1685, époque où la langue non seule- « ment était fixée, mais où elle avait produit ses « plus beaux chefs-d'œuvre. Les premières *Lettres* « *provinciales*, dans lesquelles on ne trouve au- « cune expression vieillie, avaient paru trente ans « plus tôt. »[2]

[1] *Voyez* la note de l'Avertissement qui suit cet Avis, page ix.

[2] *Journal des Débats* du 4 mars 1828. Nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion en disant que, signé d'un A, cet article a pour auteur M. de Feletz.

Lié d'amitié avec La Fontaine et Boileau, partisan déclaré de MM. de Port-Royal, et contemporain de madame de Sévigné, dont il rappelle quelquefois dans ses récits le style, le naturel et la facilité, Brienne passa comme elle une grande partie de sa vie à la cour; et l'on sait que la cour à cette époque, marchant en avant de la société, au lieu de la suivre, parlait un langage déjà plus poli, peut-être parce qu'elle était plus corrompue. Cette corruption était poussée assez loin pour embarrasser ceux qui vantent, sans restriction, la loyauté des mœurs d'autrefois et la dignité du siècle de Louis XIV. Présenté par Brienne, le tableau de ces désordres pourrait paraître étrange et presque incroyable, si l'éditeur de ses Mémoires, s'attachant à prouver le vrai comme on établirait la vraisemblance, n'avait, dans une introduction, peint les mœurs du dix-septième siècle d'après des témoignages contemporains.

Cet *Essai* devait plaire surtout aux hommes qui cherchent, dans chaque époque, à connaître les habitudes de la vie privée. Nous rapporterions le jugement flatteur qu'en ont porté *le Journal des Débats* et *le Courrier français*, *la Quotidienne*

et *la Pandore*, si l'auteur de ce morceau ne s'y était lui-même formellement opposé; nous nous bornerons donc à dire qu'en rappelant des coutumes, des usages entièrement ignorés de nos jours, il en constate la plupart du temps l'existence par le souvenir d'un mot heureux ou d'une anecdote ignorée.

Tous nos soins ont été donnés à cette édition nouvelle : on en trouvera le papier plus beau, et, s'il est possible, l'impression plus correcte encore que dans la première. De son côté l'éditeur en a fait disparaître quelques inexactitudes qui échappent toujours à la composition. Il y a consacré tout le temps que lui laissait la publication d'un nouvel ouvrage qu'on imprime en ce moment, et qui paraîtra sous ce titre, en un volume in-8° : *Tableaux de genre et d'histoire peints par différens maîtres.*

La Régence et ses désordres, la jeunesse de Louis XV et le règne de son successeur se trouveront retracés dans ce volume. Les manuscrits qui le composent sont du nombre de ceux que le temps fait sortir, chaque jour, du fond des portefeuilles, pour ajouter à l'instruction des lecteurs, et quelquefois aussi pour satisfaire leur curiosité malicieuse.

De ces morceaux *inédits* les uns sont remarquables par la vivacité du style, les autres par la singularité des détails. Détachés, ils auraient encore un mérite qui leur serait propre ; liés les uns aux autres par des rapports qu'a saisis l'éditeur, ils présentent, dans leur ensemble, une peinture à la fois variée, neuve et fidèle du siècle auquel ils appartiennent.

Écrits par des contemporains, ils offriront ce que les mœurs de la haute compagnie avaient de plus piquant alors, et même ce que la politique pouvait cacher de plus mystérieux. Encore quelques années, et si de pareilles indiscrétions se renouvellent, l'histoire du siècle dernier n'aura plus de secrets à connaître.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

« Un historien, dit Mably, n'est plus un « homme privé : il juge les peuples et les « Rois. » Brienne n'a jamais eu de si hautes pensées. Après avoir été ministre, c'est en homme privé qu'il écrit ses Mémoires. Il n'est point historien, il est peintre : il n'a voulu juger ni son souverain ni son siècle, mais il a montré l'un et l'autre ; et personne, à la cour de Louis XIV, ne fut peut-être mieux placé pour rendre un semblable tableau tout à la fois piquant et vrai.

Les Mémoires de Brienne renferment des particularités si secrètes, qu'on pourrait s'étonner qu'elles aient été sues. Mais ses premières années, âge heureux où les souvenirs sont si vifs, il les passa pour ainsi dire dans l'oratoire d'Anne d'Autriche, dans

les cabinets des ministres et dans la familiarité d'un jeune Roi, qui n'avait rien de caché pour lui. A quinze ans il était secrétaire d'État : Mazarin, tout-puissant, lui dictait ses dépêches; Louis XIV, amoureux, s'étonna de l'avoir pour rival : jeune, bien fait, courtisan spirituel, homme aimable et ministre, il surprit à la cour de son maître les secrets de l'amour et de la politique. C'en est déjà assez pour exciter un désir curieux; mais la curiosité redouble quand les manuscrits autographes ne laissent aucun doute sur l'authenticité de ses révélations. [1]

[1] Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne, père de celui dont il est ici question, publia, en trois volumes in-12, des Mémoires qui parurent en 1719. Quant aux Mémoires inédits de son fils, il y a long-temps qu'on en connaissait l'existence. Presque tous les biographes en ont parlé. C'est un devoir pour moi de donner des détails scrupuleux sur le hasard qui les a fait passer dans mes mains.

Ils se composent de deux manuscrits. Le premier, relié en maroquin rouge, est d'une belle écriture du temps. Je dois la propriété de ce volume à M. Robert, conservateur de la Bibliothéque Sainte-Geneviève; il le tenait de son

Elles sont, je l'avouerai, quelquefois indiscrètes; et cependant la malignité n'y a point de part. Si la plume de l'auteur est un peu libre, cette licence même ajoute un trait de plus aux mœurs de l'époque. En faisant son portrait, il a peint ses contemporains, quoique aucun d'eux n'ait eu peut-être une fortune si changeante et des goûts si divers. Il

père, qui avait été lui-même attaché, comme bibliothécaire, à MM. de Brienne, descendans de l'auteur des Mémoires et ministres sous Louis XVI. *

Le second manuscrit, plus authentique encore et non pas plus curieux, *est tout entier de la main de l'auteur, et signé de lui.* Ce manuscrit autographe appartenait à M. le vicomte Morel de Vindé, pair de France. J'en ai fait l'acquisition à l'époque où S. S. mit en vente quelques parties de sa bibliothéque.

Je n'avais pu lire le premier manuscrit sans éprouver le regret de voir qu'il renfermait des souvenirs fort piquans, mais incomplets : qu'on juge de ma surprise et de ma joie, lorsqu'après avoir parcouru le manuscrit de M. de Vindé, je m'aperçus qu'en rétablissant l'ordre des temps et des faits, il offrait l'ensemble des Mémoires.

On va les lire tels qu'ils sont, et tels que M. de Brienne,

* *Voyez* la Notice, page 190 de ce volume.

fut ambitieux et joueur, dévot et libertin : il passa du ministère au fond d'un cloître, et de la cour dans une prison. Ces vicissitudes expliquent comment des cardinaux et des femmes célèbres, des grands seigneurs et des jansénistes figurent tour à tour dans ses Mémoires. Les faits qu'ils retracent ne pourraient nous sembler étranges que parce

archevêque de Toulouse, avait eu lui-même l'intention de les publier, au moment où la révolution éclata. Quelque étranges que puissent paraître plusieurs des faits racontés dans ces Mémoires, les manuscrits originaux sont là pour en garantir l'authenticité. Je me ferai toujours un plaisir de les communiquer à tous ceux qu'intéressent la littérature et l'histoire.

Soulavie en avait connu quelque chose : il en cite des extraits en cinq ou six pages, à la suite des Mémoires de Saint-Simon ; mais, soit qu'il ne pût se défendre de dénaturer ce qu'il touchait, soit que M. l'archevêque de Toulouse, qui avait pu lui donner ces extraits, voulût détourner de lui l'attention, Soulavie attribue à M. de Luynes ces Mémoires, dont il n'a pas cité d'ailleurs une seule phrase conforme au texte. D'autres écrivains en ont dit un mot depuis lui : tout ce que je puis penser de plus favorable à leur égard, c'est qu'ils en ont parlé sans les connaître.

que les usages du temps ne nous sont pas assez familiers.

Le dix-septième siècle nous est connu. Des écrivains du talent le plus rare ont peint les hommes et raconté les événemens; mais la dignité de l'histoire a négligé trop souvent de descendre, des faits publics, aux détails des mœurs privées. On a lieu d'en être surpris et d'en éprouver du regret, car c'est, pour ainsi dire, rappeler une seconde fois à la vie toute la société d'une époque que de la reproduire avec ses goûts, ses usages, son ton, ses penchans, ses plaisirs. En voyageant, on ne peut quitter un pays pour visiter une contrée voisine, sans y saisir d'un œil avide les moindres différences dans les traits, le costume et le maintien des habitans; dans l'aspect des édifices et l'ameublement des maisons : passer d'un siècle à un autre, c'est encore faire un voyage; et les détails qui nous plaisent, en traversant les

lieux, n'ont pas moins de charmes pour nous lorsque nous traversons les temps.

Cette observation m'a frappé en retrouvant, dans les Mémoires de Brienne, des usages si différens des nôtres, et des coutumes qui s'accordent si peu avec les idées de notre âge. J'ai donc pensé qu'on ne lirait pas sans utilité, et, si j'ose le dire, sans intérêt, une suite de faits, de particularités, d'anecdotes, empruntés à l'époque elle-même, et qui peindraient l'esprit de la nation, le caractère de la galanterie, les mœurs du clergé, le cérémonial de la cour, les divertissemens du peuple; qui montreraient avec leurs habitudes, leur physionomie et quelquefois leur langage, le courtisan dans les salons de Versailles, le guerrier sous la tente, l'homme d'État dans ses bureaux.

Voilà dans quelles vues et par quels motifs j'ai cru nécessaire d'écrire l'Essai qui précède ces Mémoires. La singularité des